

les amateurs de l'antiquité qui donnent quelques pratiques aux chercheurs de momies. Pour les trouver il faut d'abord otter le sable, et souvent ces pauvres fossoyeurs perdent plusieurs semaines, avant de rencontrer ce qu'ils cherchent, mais lorsqu'ils peuvent parvenir à certaines ouvertures en pierres ayant de dix à quinze pieds de large, et autant en profondeur, ils sont alors certains de réussir dans leurs fouilles, ils trouvent souvent plusieurs trons ou puits suivant leurs expressions, qui se communiquent les uns aux autres; ces catacombes se propagent souvent jusque sous la ville de Memphis. Dans quelques uns de ces travaux, les murs sont ornés de figures et d'hieroglyphes, dans d'autres on trouve les momies dans des tombes creusées dans la roe à l'entour des murs, ces tombes sont de la largeur d'un homme, et placées verticalement; cependant il y en a qui sont dans des coffres de bois, ou entourées d'étoffe empreinte de bitume; ces coffres ou ouvertures sont garnis de différents ornemens, tels que des images de la mort ou autres symboles, avec quelques caractères scellés en plomb. Il y en a de bout sur des piédestaux. D'autres sont tout simplement couchés par terre, sans aucuns ornemens; il y en a plusieurs les unes sur les autres et enterrées dans le sable sans aucune précaution.

On trouve beaucoup de momies couchées sur le dos, la tête tournée vers le nord et les mains posées sur le ventre; les bandes de toile qui les enveloppent ont souvent plus de mille verges de longueur, ensorte qu'il y a des tours sans fin en commençant à la tête pour continuer aux pieds, en exceptant la face et l'extrémité des pieds et des mains qui sont simplement couverts d'un voile. On trouve souvent une pièce d'or d'environ deux pistoles sous la langue de la momie, ce qui fait que les Arabes se sont rendus avides dans leurs recherches pour en retirer l'or.

Cependant on ne doit pas supposer que ces corps ainsi embaumés conservent leurs traits et leurs formes régulières; il n'en est rien; ces corps qui on trouve dans le désert ou dans certains cimetières, n'ont aucune espèce de formes; la chair est desséchée et est disparue sans un trop grand nombre de bandages, les intestins ont été entièrement arrachés en sorte qu'on ne voit plus qu'une peau décolorée sous aucune forme précise. Tout l'art de l'embaumement consistait donc uniquement à conserver la substance extérieure du corps sans s'astreindre à en conserver la ressemblance; cet art était donc bien éloigné d'être parvenu à sa dernière perfection. Il paraît d'après une momie qui a été découverte il y a environ un siècle en France que l'art d'embaumer les corps avait été mieux connu en occident que dans l'Egypte même. Cette momie fut découverte en creusant un certain terrain dans l'Auvergne entre Tison et Rivière Arrier. Elle était dans un tombeau de pierre qui en contenait un autre de plomb le premier avait sept pieds et demi de long, trois et demi de large, et trois de haut il était composé de deux pierres dont celle de dessous était creusée pour contenir le second, le couvercle était uni mais sans inscription; le second avait quatre pieds sept pouces de long, quatre pouces de large et quinze de haut, il était fait comme une boîte oblongue aussi large aux pieds qu'à la tête; le couvercle emboîtait dedans sans aucune charnière.

Ce couvercle avait deux trous, ayant chacun deux pouces de profondeur, mais très étroits, et remplis d'une substance semblable à du beurre mais on ne sait point à quel propos. Dans ce coffre il y avait une momie dans l'état de la plus entière conservation; l'intérieur du coffre était couvert d'une substance aromatique mêlée à de la graisse, à l'entour de la momie était un gros drap roulé en forme de serviette, dessous ce drap il y avait deux espèces de chemises du plus précieux tissu, et au-dessous des bandages qui couvraient tout le corps comme un enfant dans son maillot; à part du bandage général, il y avait un autre spécialement pour couvrir les mains et les jambes. La tête était revêtue de deux bonnets il n'y avait point de bandages particuliers à l'entour des pieds et des mains; tout le corps était couvert d'un pouce d'épaisseur d'une substance aromatique. Quant tout cela fut ôté et que le corps fut exposé à la vue, on ne put rien trouver de mieux préservé, on aurait cru que c'était le cadavre

d'une personne morte depuis une couple de jours, le tout était bien proportionné, excepté que la tête paraissait un peu grosse et les pieds petits; la peau avait le pliant et la couleur d'un corps nouvellement mort quoiqu'un peu brun; le ventre paraissait dur; les jointures étaient flexibles à la réserve de ceux des jambes et des doigts; les ongles étaient très bien préservés, et les marques des jointures des doigts des pieds et des mains étaient très visibles; les os des jambes et des bras étaient tendres et pliants, au contraire ceux du crâne étaient très dur. Les cheveux qui couvraient le derrière de la tête étaient de couleur de châtaigne, et avaient deux pouces le long, le périérané était séparé au sommet et avait été ouvert pour y introduire au lieu de la cervelle des aromates mêlés de graisse; les dents, la langue et les oreilles étaient parfaitement bien préservés dans toutes leurs formes. Les intestins n'avaient point été ôtés du corps mais étaient encore pliants et tendres comme dans un sujet fraîchement décedé, l'estomac pouvait se gonfler et s'élargir comme une paire de soufflet, l'odeur de cette momie, était très forte et très piquante la le corps conservait plus d'un mois après avoir été exposé à l'air cette odeur qui se faisait sentir partout où on le transportait, quoiqu'il n'y restât que peu de temps; on prétend même que les habitans des environs se plaignaient d'être incommodés de cette odeur si quelque un touchait à la momie ou à cette composition, ses mains se sentaient plusieurs heures, quoiqu'il se lava avec de l'eau mêlée de vin ou de vinaigre. Ayant laissé cette momie exposée une couple de mois la curiosité du public elle commença à souffrir quelques déchet. Quelques-uns avaient coupé une partie de la peau du front, arraché toutes les dents, ils avaient essayé même d'ôter la langue; à la fin on la mit dans une boîte de verre et on la transporta dans le cabinet de curiosité du Roi à Paris. Il n'y a aucun doute que c'était là les restes d'une personne de très haute considération, mais il ne reste rien qui puisse faire supposer sa qualité ni en quel temps elle a vécu. On a pourtant vu sur le coffre des figures irrégulières dont une représentait une étoile; il y avait aussi des caractères sur les bandages, mais ils furent effacés par ceux qui les ôtèrent; il n'y a pas de doute que cette momie doit être très ancienne puisque ce n'est ordinairement qu'après les premières années du décès que le corps tombe en pourriture. Il paraît aussi très certain que cette manière d'embaumer vaut beaucoup mieux que celle des Egyptiens, puisque la chair conservait son élasticité, sa couleur, que les intestins demeuraient entiers, et que les jointures paraissent se plier comme dans un sujet encore vivant.

Extrait et traduit de Natural history d'Edinburg, pour les Melanges Religieux.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 16 OCTOBRE 1840.

Observations sur les écrits de M. B. .... du comté de H. ....

(Accusé du 29 septembre et du 9 octobre.) Suite.

Le Clergé Canadien, avons-nous dit, n'aurait pas rendu à ses compatriotes les services éminents qu'il leur a rendus, sous le rapport de l'éducation et des œuvres de bienfaisance de toute espèce. S'il n'avait pas été dépositaire de plus de revenus que n'en requéraient ses stricts besoins. Or, cependant, si l'on consulte la fin de l'institution du clergé, n'était-il pas convenable, obligatoire même pour nos prêtres de s'occuper de ces œuvres de charité; d'établir et de doter des asiles pour assister les infirmes abandonnés, pour recevoir les veuves et les orphelins, pour recueillir les mendians impotents, etc., etc. Donc, il était convenable aussi de leur laisser l'administration de revenus proportionnés au soutien de ces œuvres. N'est-ce pas là ce qui se pratique dans la naissance du christianisme, et n'a-t-on pas

dès lors confié aux prêtres les trésors de l'Eglise? Les premiers chrétiens déposaient le prix de leurs possessions aux pieds des Apôtres: ils offraient sur l'autel les dons suffisants pour pourvoir à toutes les nécessités du christianisme. Certes, on était loin de dire alors, comme M. B., que "la conscience s'élève contre une loi qui oblige les neuf dixièmes de la population à verser pour des objets de charité un revenu entre les mains d'une classe d'hommes, les curés, sur lesquels ils n'ont aucun contrôle." On ne songeait pas à ce contrôle, dans cet âge d'or auquel M. B. veut tout ramener; on croyait que le prêtre en avait un suffisant dans la conscience de ses obligations. Et c'est un fait, qu'en Canada, ce sentiment d'un devoir à une énergie suffisamment efficace, puisqu'il n'a pas fallu d'autre motif au clergé pour lui faire faire un usage généralement si louable de ses revenus, qu'il lui a mérité constamment les éloges de tout le pays.

A tout ceci, on nous répond: à la bonne heure; le clergé a généralement consommé ses revenus à rendre de bien utiles services; mais ces revenus ne sont pas tolérables, ils sont un "amer sarcasme à la pauvreté du pays."

A cet argument de fraîche date, nous opposons une double réponse. Nous disons que la dotation du Clergé Canadien, pris collectivement, n'excède pas les immenses besoins de notre Eglise. Nous disons encore que si le peuple donne beaucoup à ses prêtres, il ne doit pas oublier qu'il en reçoit l'équivalent.—Il semble qu'il n'aurait été que convenable que les Correspondants de l'Archevêque, avant de déclamer si amèrement contre la richesse du Clergé, eussent bien voulu examiner, impartialement, si cette richesse est plus que suffisante pour les nécessités générales de l'Eglise du Canada. C'est un procédé étroit et mesquin, que de signaler à la jalousie les revenus d'un certain nombre de Curés, pour les représenter comme exorbitants, sans songer à des considérations d'un ordre plus général. Il faut examiner les choses d'un point de vue plus élevé, il faut voir si le clergé catholique a plus qu'il ne faut pour soutenir honorablement les missions, l'éducation, les diverses œuvres de bienfaisance qui doivent être sa vie, comme elles sont sa gloire et sa couronne. Nous avons lieu d'être étonnés que des atholiques viennent à chercher des mains de leurs pasteurs quelque médiocre superflu, sans faire attention que ce superflu trouve tout naturellement sa place, pour combler d'innombrables vides qui se trouvent ailleurs. Sans parler des fondations d'une si haute portée, qui ont eu lieu seulement depuis 30 ans, n'est-ce pas uniquement avec les dons qu'il a été permis au clergé de faire à même ses épargnes, que le catholicisme a pris de rapides et honorables développements, à Montréal et ailleurs? Quelque soit le sort que la Providence nous prépare, les Canadiens devront à l'espèce de Caisse d'Epargne, dont ils ont confié le soin à leur clergé, plusieurs des plus efficaces moyens de lutter d'intelligence, de progrès et de civilisation, avec les races diverses qui les enlacent, dans ce coin circonscrit, de l'Amérique, qu'il habitent.

Non, l'Eglise catholique du Canada n'a pas une richesse excessive et sans utilité. Ceux de ses membres qui possèdent trop, ont à porter secours à ceux qui n'ont pas assez ou qui n'ont rien.—L'Evêque de Montréal n'a pas de fondation; nos collèges de campagne n'ont pas de fondations; nos asiles de bienfaisance, nos Communautés dévouées aux plus héroïques comme aux plus philanthropiques ministères, n'ont pas de fondations suffisantes ou n'en ont aucune; l'éducation ecclésiastique n'est pas dotée et les élèves du sanctuaire sont, en très grand nombre, soutenus au moyen des économies des curés; etc, etc. Quand le Clergé a alimenté toutes ces œuvres, quand il a rempli le rôle que la fin de son institution lui assigne, il ne lui reste pas en mains de quoi tant émonvair la bile de nos réformateurs d'abus. Evidemment, ce doit être une autre cause qui fait bouillir cette bile: ces messieurs ont des rancunes à satisfaire; ils ont une influence, qu'ils détestent, à supprimer; et pour contenir des amonités de circonstance, ils ont le triste courage de frapper aveuglément sur ce qu'ils ont tant d'intérêt à respecter et à conserver.

Nos compatriotes comprendront encore

mieux l'opportunité des présentes observations, s'ils réfléchissent à ce que nous avons dit plus haut, savoir, que le Clergé canadien rend au peuple l'équivalent de ce qu'il en reçoit.

Vous, M. B. du Comté de H. ....; vous, Abolitionniste de la rivière Chamblay; vous tous qui, depuis plusieurs mois, établissez sur vos brûlantes déclamations contre les revenus ecclésiastiques la base d'une influence qu'il est mieux valu gagner par vos services, dites-nous donc comment il se fait que vous n'avez pas la générosité de reconnaître ce que le peuple reçoit du Clergé. Faisons de côté les services par lesquels les Prêtres engagés dans le ministère actif, paient la pitance dont ils sont pourvus; nous renvoyons, pour ce qui les regarde, à nos précédents écrits. Mais, mettons dans le bassin des services rendus au peuple ce que fait, gratuitement, le clergé livré à l'enseignement. Nous trouverons peut-être dans son dévouement, sans rémunération, une compensation à ce superflu tant reproché à quelques Curés. Pas moins de 60 prêtres, avons-nous dit, donnent l'éducation dans nos divers établissements, sans autres honoraires que la nourriture et le vêtement. Les chefs de Maisons analogues aux nôtres au Haut-Canada, reçoivent des honoraires de plusieurs centaines de louis, et les Professeurs y sont largement rétribués. Ne serait-il pas juste d'avoir égard aux énormes sommes épargnées au peuple Canadien, par notre système d'enseignement gratuit? Ne serait-il pas juste d'observer que non seulement l'enseignement est gratuit, mais qu'une partie même de la pension est fournie gratuitement par nos Collèges? Il résulte de cet ordre de chose, qu'une éducation qui coûte £50 par année, aux Etats-Unis, ne coûte ici que £15 ou 18. Dans tous les genres d'établissements que le Clergé a élevés et qu'il élève, tous les jours, avec ses économies, les mêmes services gratuits sont invariablement rendus au pays. Nous aurions pu dire que ces compatriotes qui se mettent à la tête du mouvement contre ce qu'ils appellent de criants abus, auraient pu réfléchir à tout cela, et ne pas être aussi acrimonieux dans leurs écrits contre un Clergé, qui, quoiqu'ils en disent, a joué un rôle de fraternels sacrifices, de pénibles dévouements et qui en conséquence aurait pu s'attendre à un peu moins malveillance.

Dans la paroisse de S. Thérese de Blainville, dotée par son Curé d'un des plus beaux établissements d'éducation, et dont il reçoit d'appréciables bénéfices, sous le rapport de l'instruction, comme sous le rapport de la prospérité matérielle, on vient de tenir une assemblée où on s'est plaint de l'injustice de la dime. Nous ne ferons, à ce propos, aucune réflexion. Les services, d'un côté, et le retour, de l'autre, offrent un contraste si saillant, qu'il serait inutile de rien ajouter à la mention du fait.

Nous ne pourrions pas plus loin la discussion, du moins pour le moment.—Nous abandonnons l'arène où nous sommes entrés, non comme élançons de la dime, mais comme ennemis de la malveillance, de l'exagération, des faussetés et des idées rétrogrades de quelques uns de nos compatriotes. Quelque soit le mode de rétribuer le clergé, nous soutenons que ce corps doit être maintenu sur un pied honorable. Il est très utile, il est même nécessaire qu'il ne soit pas pauvre. Telle est notre thèse, et pas autre chose.

OMINATION.—Dimanche dernier, dans l'Eglise du Collège de l'Assomption, Mgr. Demers a conféré les ordres mineurs à MM. Olivier Desjard, Florent Bourgeois, Félix Vézina, Ulysse Desmarais, Salomon Thiberge, Félix Rochette; la tonsure à MM. Théophile Chagnon, N. Piellé, Dumais Laporte.

BULLETIN.—Le Gouverneur Général à Toronto.—Tentative d'incendie avortée.—Les inventeurs arrêtés et mis à l'ordre.—Conseil des ministres tenu samedi dernier.—Le siège du gouvernement.—Les annexions.—L'Union des Provinces Anglaises.—Scission dans la Ligue.—Rumeurs et bruits divers.

Le séjour de Lord Elgin à Toronto, continue d'être le sujet des conversations et des conjectures politiques. Son Excellence reçoit de tous les partis les marques de respect et d'attention dues à son rang, et la partie libérale, la

Et le prince de Penfer jeta le prince de la mort hors de ses demeures; et s'adressant à ses ministres: "Formez, leur dit-il, les portes d'airain, poussez les verrous de fer, et préparez-vous à un combat plus terrible encore que celui que vous soutenez contre Michel et ses légions."

La grande voix reprit: Ouvrez vos portes, roi des enfers; portes éternelles, ouvrez-vous: voici le Roi de gloire!

—Mais quel est donc ce roi de gloire? demanda Béalzebub, comme s'il était dans l'ignorance.

Et David répondit: Est-ce que, lorsque j'étais parmi les vivants, je n'ai pas prédit que la miséricorde divine briserait les portes d'airain et romprait les verrous de fer?

Et Isaac répondit: Et moi n'ai-je pas dit à la mort: "Mort! où est ta victoire? où est ton aiguillon?"

La grande voix éclata en tempêtes: Ouvrez vos portes, roi des enfers; voici le roi de gloire.

Et la Majesté divine apparut sous la forme d'un homme; les portes s'étaient brisées, les gonds avaient volé en éclats, nos liens étaient tombés, et la légion des justes, aux pieds du Rédempteur, répétait: Béni soit le Seigneur qui vient nous racheter!

—Tu nous a vaincus! hurlait Béalzebub; mais qui est-tu donc, toi, que le ver du tombeau n'a pu souiller? toi qui es, soi radieux et sépulchre: toi si grand et si petit, si humble et si glorieux, soldat et général, maître et escla-

ve? Qui es-tu? disaient les légions de démons, toi qui dévies les captifs, et qui inondes de clartés célestes ceux qui sont aveuglés par les ténèbres de la mort? Qui es-tu, soleil sans éclat, astre sans souffleur, majesté sans tache? Es-tu ou Jésus dont Satan, noire monarque disait que, par ta mort sur la croix, tout se serait soumis sur la terre, dans le ciel et les enfers?

Alors le Roi de gloire écrasant la mort sous son talon, et pesant la main sur Satan, dit à ses anges: Je vois le livre, saisissez-le et Penchez-le jusqu'à ma seconde apparition.

Puis se tournant vers l'armée des justes, le Christ, la main étendue, leur dit: Venez à moi vous tous qui aviez été condamnés par le diable et la mort! en ce jour de rédemption, le diable et la mort ont été vaincus par la croix.

Les justes s'approchèrent, et le Sauveur prenant la main droite d'Adam, lui dit: Paix à toi et à tes fils; et traçant sur l'assemblée des élus le signe de la croix, il sortit triomphant des enfers. Ce fut un immense concert de voix mélodieuses.

David chantait: Seigneur, j'ai crié vers toi, et tu m'a guéris.—Et le chœur des justes répondait: Amen!

Isaac chantait: Tu es sorti pour le salut des peuples, pour la délivrance de tes bien aimés.—Et le chœur des justes répondait: Amen!

Michée chantait: Tu as pris pitié de nous et tu as plongé nos iniquités dans l'abîme de la mort.—Et le chœur des justes répondait: Amen!

Alors le Seigneur remit notre premier père à l'archange Michel, avec les patriarches et les prophètes et les justes, qui tous prirent leur vol vers le ciel.

Deux hommes des anciens jours vinrent au devant d'eux.—Qui êtes-vous, demandèrent les élus aux inconnus.

—Je suis Enoch, répondit l'un d'eux, que la parole du Seigneur a transporté dans ces hauteurs. Celui qui m'accompagne est Elye, qui fut enlevé sur un char de feu. Nous n'avons point goûté la mort; nous resterons ici jusqu'à l'avènement de l'Antechrist, pour le combattre, être tués à Jérusalem, et après trois jours et demi être enlevés vivants dans une nuée céleste.

En ce moment, ils aperçurent un homme aux vêtements splendides et portant une croix sur ses épaules.—Qui es-tu? lui demandèrent les élus, homme à face patibulaire, et qui fléchis sous ta croix?

—Et le chœur des justes répondait: Amen!

Alors le Seigneur remit notre premier père à l'archange Michel, avec les patriarches et les prophètes et les justes, qui tous prirent leur vol vers le ciel.

Deux hommes des anciens jours vinrent au devant d'eux.—Qui êtes-vous, demandèrent les élus aux inconnus.

—Je suis Enoch, répondit l'un d'eux, que la parole du Seigneur a transporté dans ces hauteurs. Celui qui m'accompagne est Elye, qui fut enlevé sur un char de feu. Nous n'avons point goûté la mort; nous resterons ici jusqu'à l'avènement de l'Antechrist, pour le combattre, être tués à Jérusalem, et après trois jours et demi être enlevés vivants dans une nuée céleste.

En ce moment, ils aperçurent un homme aux vêtements splendides et portant une croix sur ses épaules.—Qui es-tu? lui demandèrent les élus, homme à face patibulaire, et qui fléchis sous ta croix?

—Qui es-tu? lui demandèrent les élus, homme à face patibulaire, et qui fléchis sous ta croix?

—Je suis Enoch, répondit l'un d'eux, que la parole du Seigneur a transporté dans ces hauteurs. Celui qui m'accompagne est Elye, qui fut enlevé sur un char de feu. Nous n'avons point goûté la mort; nous resterons ici jusqu'à l'avènement de l'Antechrist, pour le combattre, être tués à Jérusalem, et après trois jours et demi être enlevés vivants dans une nuée céleste.

En ce moment, ils aperçurent un homme aux vêtements splendides et portant une croix sur ses épaules.—Qui es-tu? lui demandèrent les élus, homme à face patibulaire, et qui fléchis sous ta croix?

—Qui es-tu? lui demandèrent les élus, homme à face patibulaire, et qui fléchis sous ta croix?

—Je suis Enoch, répondit l'un d'eux, que la parole du Seigneur a transporté dans ces hauteurs. Celui qui m'accompagne est Elye, qui fut enlevé sur un char de feu. Nous n'avons point goûté la mort; nous resterons ici jusqu'à l'avènement de l'Antechrist, pour le combattre, être tués à Jérusalem, et après trois jours et demi être enlevés vivants dans une nuée céleste.

En ce moment, ils aperçurent un homme aux vêtements splendides et portant une croix sur ses épaules.—Qui es-tu? lui demandèrent les élus, homme à face patibulaire, et qui fléchis sous ta croix?

—Qui es-tu? lui demandèrent les élus, homme à face patibulaire, et qui fléchis sous ta croix?

—Je suis Enoch, répondit l'un d'eux, que la parole du Seigneur a transporté dans ces hauteurs. Celui qui m'accompagne est Elye, qui fut enlevé sur un char de feu. Nous n'avons point goûté la mort; nous resterons ici jusqu'à l'avènement de l'Antechrist, pour le combattre, être tués à Jérusalem, et après trois jours et demi être enlevés vivants dans une nuée céleste.

qui m'a envoyé. C'est ce que j'ai fait. L'ange m'a placé à la droite du paradis en me disant: Attends un peu, bientôt tu verras venir Adam, le père du genre humain avec tous ses fils, les saints et les justes, et le Seigneur crucifié. Voilà pourquoi je suis venu à votre rencontre.

Et tous les saints s'écrièrent: Béni soit notre Dieu dans les siècles des siècles. Amen.

PROLOGUE.

Après que Jencius et Carinus eurent écrit cette vision, chacun sur des tablettes séparées, ils se levèrent et les remirent dans les mains d'Anne et de Caïphe et ils firent transfigurés et disparurent. Et les deux récits se trouvèrent en tout semblables, sans que dans l'un il y eut une lettre de plus ou de moins que dans l'autre.

UN LY....

POPULATION DE BATHURIE.—Suivant le calcul d'un habitant de cette ville, la population qu'elle possède actuellement s'élèverait à plus de 150 mille âmes. Lors du dernier recensement, en 1840, elle en comptait 102,313; depuis lors, il a été construit, d'après les relevés municipaux, 9,669 maisons, dont un millier environ sont consacrées à des magasins ou inoccupées. En évaluant à six personnes le nombre moyen des habitants de chaque maison, les 9,669 maisons nouvelles, représentant un accroissement de population de 52,015 âmes, portent le total à 154,327 individus.

comme partout ailleurs au Haut-Canada s'empressa de marquer son passage par une série d'ovations qui ne pouvaient que lui être très agréables.—Aux adresses qui lui arrivent, de tous côtés, des sociétés et des corps publics, Lord Elgin répond toujours avec ce bonheur d'expression qu'on lui connaît. Son Excellence a vu affluer à ses réceptions les habitants de Toronto, de toutes les nuances et de toutes les opinions qui semblent avoir oublié pour le moment leurs passions et leurs vieilles haines politiques. On dit bien que la conduite du parti conservateur est influencée par des motifs d'intérêt et que la question du siège du gouvernement n'est pas étrangère à ces démonstrations de loyauté et de respect de l'ordre et de l'autorité. Dans tous les cas, la réception faite au Gouverneur-Général, à Toronto, fait honneur à cette ville. L'autorité municipale a déployé beaucoup et d'énergie pour empêcher les troubles que certains journaux avaient annoncés et elle a réussi parfaitement. Mardi dans la nuit, une trentaine de personnes mal disposées ont essayé de créer une émeute. Le tocsin a sonné. Dans un endroit la police a même été forcée de battre en retraite; mais les émeutiers ont été bien vite dispersés en laissant plusieurs des leurs entre les mains de l'autorité. Le lendemain, le Grand-Jury, qui siègeait, s'occupa de l'affaire et fit un *Présentement* contre seize des chefs de l'émeute qui furent de suite arrêtés. Parmi eux, dit le *Globe*, se trouvent un membre du conseil Municipal de Toronto et deux M.M. O'Brien, l'un fils du propriétaire du journal le *Patriot*, et l'autre l'un des Rédacteurs, qui est aussi professeur dans l'Université de King's-College. La plupart des autres émeutiers arrêtés sont des ouvriers. Tous ces messieurs doivent subir leurs procès tout de suite. C'est-à la vrai moyen d'en finir avec l'émeute.

Un conseil à dû se tenir, samedi dernier, à Toronto. La rumeur dit que la question du Siège du Gouvernement devait être définitivement réglée ce jour-là. Le bruit court même en ville, aujourd'hui, qu'une dépêche télégraphique a apporté la décision du conseil et que le Gouvernement demeure à Montréal. Nous espérons que ce bruit est fondé. La translation du gouvernement hors de Montréal tendrait, en ce moment, à agiter de plus en plus l'esprit public. Notre ville est maintenant tranquille et tout porte à croire que si Lord Elgin consent à y rentrer, il ne sera plus insulté.

L'adresse des partisans de l'annexion a bien fait parler d'elle depuis quelques jours. Il faut dire aussi qu'il y a quelque chose de bien extraordinaire dans ce mouvement. Les gens sont pris par surprise et ne comprennent pas trop où l'on veut en venir. Beaucoup l'ont signée probablement sans savoir exactement ce dont il s'agit. Quelques uns la signent croyant signer une adresse demandant le rappel de l'Union entre le Haut et le Bas-Canada. La liste des signatures augmente; mais quoiqu'elle se recroite de noms pris dans tous les partis, il faut convenir que le plus grand nombre, la très grande majorité appartient au parti conservateur de Montréal et au parti républicain tous deux également hostiles à l'administration et à l'ordre de choses actuel. A ce point de vue le mouvement a singulièrement l'air d'une manœuvre pour renverser le ministère libéral. D'un autre côté, la respectabilité d'une foule de noms attachés à ce document et la bonne foi de beaucoup de ceux qui l'ont signé, nous le font considérer comme digne d'attention. Fasse le ciel que cette vague inquiétude qui régnait maintenant dans les esprits ne soit pas l'avant-coureur d'orages et de tempêtes! On ne sait trop par le temps qui court où les choses vont mener. C'est pourquoi avant de s'engager dans une voie, il faut bien y réfléchir. Tel qui signe aujourd'hui pour demander à l'Angleterre la séparation possible du Canada d'avec elle et l'annexion aux Etats-Unis, peut se réveiller demain en pleine insurrection et s'entendre dire "Vous avez signé." Vous êtes engagé; vous devez marcher avec nous. Nous voulons l'annexion. Nous la voulons bon gré malgré et nous la ferons par la force, s'il le faut. Mais il pourrait arriver que ceux qui auraient pris part à l'agitation pacifique de la question de l'annexion le regretteraient, mais trop tard. Il vaut mieux s'abstenir et nous ne saurions trop le recommander à nos compatriotes de toutes les opinions.

Pour le moment, la presse disente avec ardeur cette question brûlante. "Dans tant autre temps et dans tout autre pays, dit avec raison notre confrère le *Canadian*, s'aurait été de la sédition, de la haute trahison. En 1838, nos rédacteurs et propriétaires de journaux furent traités en prison et y restèrent des six mois de temps pour beaucoup moins que cela. N'est vrai que nos rebelles à la nouvelle mode n'entendent faire que de la rébellion à l'eau de rose; c'est une séparation à l'amiable qu'ils proposent; il s'agit tout simplement de demander tout doucement à l'Angleterre si elle veut bien déguerpir d'ici de son bon gré. Voilà tout ce qu'on dit. Mais on ne dit pas comment on arrêtera les deux millions de têtes qu'on aura montées en leur montrant une nouvelle Terre Promise, si l'Angleterre se montrait réticente à renoncer ainsi un plus beau joyau de sa couronne. Ceux qui croient que les deux millions d'hommes en question s'arrêteraient devant un refus sont des imbécilles; ceux qui le disent, sachant mieux, sont des fripons. Plus d'aduperie dans une affaire aussi sérieuse: que chacun sache et soit bien averti que si nous demandons l'indépendance, il faudra que nous l'ayons bon gré mal gré, et au prix d'une guerre avec la métropole si elle rejette notre demande."

Le *Canadian* ajoute que le mouvement qui se manifeste aujourd'hui dans notre société, ne doit pas être vu avec indifférence par le gouvernement. Le *Globe* de Toronto, qui le combat avec acharnement, dit que l'insur-